



SALAMANDRE

infos

Lettre d'information de l'Unité de Valorisation Énergétique de Lasse - mai 2024

Madame, Monsieur,

Voilà bientôt **20 ans** que l'**Unité de Valorisation Énergétique SALAMANDRE**, est en exploitation, valorise chaque année les 115000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles de notre territoire, produit électricité et chaleur. **Les interrogations, voire les inquiétudes des premiers jours ont laissé place à la confiance et aux certitudes.**

Une Unité qui a fait ses preuves

Confiance, à travers le suivi environnemental réalisé par des organismes de contrôle indépendants, dont les conclusions indiquent « *qu'il n'y a pas d'impact au regard de l'état des lieux avant la Construction et que les analyses correspondent à un bruit de fond en milieu rural* ».

Confiance dans le fonctionnement **quotidien** du site ; plus de **40000 visiteurs** venus découvrir le fonctionnement de l'UVE en 20 ans ; **informations** partagées sur le site du SIVERT : www.sivert.fr comme récemment le bilan 2006-2023 ; **implication** des élus, des agriculteurs, des associations et des services de l'Etat à travers notamment la Commission de Suivi du Site (CSS) réunie chaque année par M. le sous-Préfet de Saumur.

Certitude des opportunités offertes par l'UVE : **Tout d'abord la continuité du Service Public**, à travers **une gestion maîtrisée des déchets et la production d'énergie** (l'équivalent de la consommation d'une ville comme SAUMUR). Mais également **Maîtrise des Coûts**, avec un prix à la tonne 30% inférieur à la moyenne nationale, et des taxes les plus faibles grâce à ses performances environnementales, ce sont chaque année plus de 4M€ d'économisés par les foyers de notre territoire.

Certitude, comme l'avait compris les élus à l'initiative de ce projet, que la transition énergétique en milieu rural peut être source de créations d'emplois. Ainsi, grâce à la mobilisation des élus et acteurs économiques du territoire, l'Énergie produite a permis le développement d'activités autour du site : 7 hectares de serres en 2024, deux méthaniseurs, une station BioGnv, un service d'écomobilité... **Au total ce sont près de 100 emplois** qui auront été créés et une dynamique territoriale installée pour plusieurs années.



L'UVE Salamandre et la ZAC ECOcir

Et demain ?

Nous voilà donc au terme d'un contrat confié pour 20 années à la société VEOLIA qui exploite l'UVE avec professionnalisme et rigueur, grâce à ses équipes que nous côtoyons au quotidien dans nos communes. Il est donc nécessaire pour **le SIVERT d'organiser une procédure d'appel d'offre européen, afin de réaliser des travaux de modernisation de la ligne actuelle et choisir le nouvel exploitant** pour les vingt prochaines années, à compter du 1er mars 2026.

A cette occasion, pour des raisons réglementaires (Loi LTECV), environnementales et énergétiques, de qualité du service public et de maîtrise des coûts **plusieurs collectivités limitrophes au SIVERT ont souhaité pouvoir bénéficier des services de l'UVE Salamandre**. Les capacités actuelles ne permettant pas d'y répondre, il a donc été décidé de construire une seconde ligne de four.

Par conséquent en parallèle de la modernisation de la ligne actuelle portée par le **SIVERT, Angers Loire Métropole, Tours Métropole Val de Loire et la Communauté de communes du Pays Sabolien vont investir dans une seconde ligne de 85 000 tonnes** par an sur le site, sans incidence financière donc pour les foyers du SIVERT. Le projet est coordonné par les élus du SIVERT, et permettra de pratiquement doubler notre production d'énergie sur le site.

Une déclaration d'intention a été transmise à la Préfecture du Maine-et-Loire le 28 février 2024, (disponible sur le site de notre collectivité) dans laquelle **le SIVERT présente les grandes lignes du projet et fait part de son intention d'organiser une concertation préalable sur son territoire afin de recueillir les avis, critiques et propositions des habitants.**

Une Concertation Préalable

Cette concertation se déroulera du 14 mai 2024 au 14 juin 2024 (programme ci-joint). Au terme de cette concertation préalable, nous dresserons un bilan tenant compte dans la mesure du possible de vos remarques et propositions, avant la publication de l'appel d'offre européen en juillet 2024.

Portes ouvertes, réunions publiques, dossier de concertation, registres de concertation, permanences en Mairie... Je vous invite donc à venir nombreux pour vous informer, mieux comprendre, échanger et proposer.

A bientôt, donc,

Pour le Comité Syndical du SIVERT
Le Président
Jean-Luc DAVY

LES DATES DE LA CONCERTATION

MAI

14 Réunion publique - Lasse
18h à 19h30
salle de Loisir la Lassoise
22 rue St Ferréol

23 Réunion information
Angers Loire Métropole
18h30-20h
Salle du Conseil - mairie
Saint Barthélémy d'Anjou

17 Permanence mairie
de Baugé en Anjou
14h - 17h

24 Permanence mairie de Lasse
9h-12h
Permanence mairie de Mouliherne
14h-17h

21 Réunion information
Sablé-sur-Sarthe
18h-20h
salle Théophile Plé, rue Théophile Plé

28 Réunion publique
mairie de Noyant Villages
18h-20h
salle de la Mairie, 3 rue de l'Anjou

22 Portes Ouvertes
de 17h30 à 20h
UVE Salamandre
LASSE - 996 Route de la Salamandre

29 Permanence mairie
de Noyant villages
14h à 17h

**Début le 14 mai 2024 et
Fin le 14 juin 2024**

JUIN

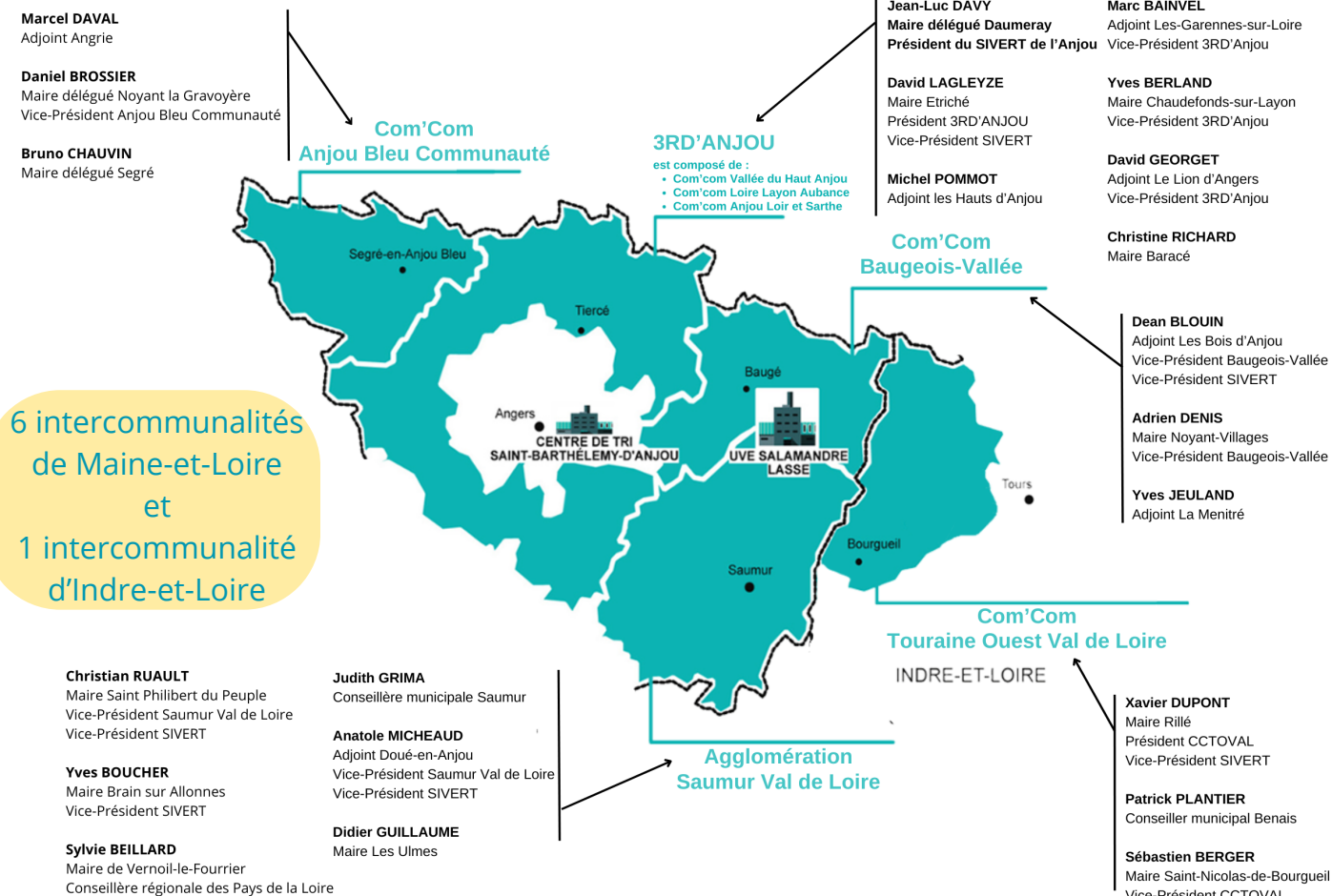
1^{er} et 8 Portes Ouvertes
9h30 à 12h30
UVE Salamandre
Lasse - 996 Route de la Salamandre

4 Réunion publique Mouliherne
18h-20h
salle maison des communes
1 place de la Riverolle

6 Réunion d'information Tours
18h30-20h30
salle Anatole France
Place Jean-Jaurès
Mairie de Tours

10 Réunion publique Baugé en Anjou
18h-20h
salle Orgerie
centre culturel René d'Anjou

Le territoire du SIVERT et vos élus



Besoin d'en savoir plus : contact@sivert.fr - 02 41 82 70 03 - <https://www.sivert.fr/concertation-2/>



**Syndicat Intercommunal de Valorisation Et de
Recyclage Thermique des déchets de l'Anjou**

996 route de la Salamandre
Lasse - 49 490 Noyant-Villages

Rédacteur en chef : **Jean-Luc Davy**

